THOMASLLOYD
PORTEFEUILLE SOLAIRE INDE

Données | Faits | Raisons de fond

Le 5 octobre 2018, ThomasLloyd a pris une participation dans SolarArise, l'un des exploitants les plus chevronnés de projets d'électricité solaire couplée à un réseau en Inde et, dans ce cadre, dans une plate-forme de projets déjà établie, qui comprend actuellement **quatre centrales solaires opérationnelles d'une puissance de plus de 130 MW**. Celle-ci doit être augmentée tout d'abord, d'ici à fin 2019, de 250 MW supplémentaires et renforcée, dans les années à venir, ce qui en fera l'une des plates-formes d'énergie renouvelable dominantes en Inde, avec une **puissance totale de plus de 1 500 MW**. Les coûts des investissements à cet effet sont estimés à env. 950 millions d'euros.

Répartition des centrales dans tout le pays

Avec sa taille énorme – l'Inde est le septième plus grand pays du Monde et s'étend, avec une expansion Nord – Sud de 3 200 km, sur plusieurs zones climatiques – le pays est largement prédestiné pour une diversification régionale d'un portefeuille. C'est ainsi qu'au total, les 30 centrales solaires se répartissent sur plus de 20 sites, dans sept États fédéraux.

Contrats d'achat de courant, garantis par l'État (fédéral)

Différents fournisseurs d'énergie et opérateurs de réseau d'États (fédéraux) ont pu être conquis comme acheteurs de courant. Ceux-ci garantissent, par l'intermédiaire de contrats à long terme de livraison de courant, allant jusqu'à 25 ans, des prix d'achat fermes, à des taux de rétribution de l'injection fixes.

Une équipe de gestion expérimentée et des investisseurs majeurs

Le « plus » que procure cette transaction est un grand succès ; de plus, celle-ci reflète le positionnement privilégié de ThomasLloyd sur le Marché dans le secteur des infrastructures en Asie.
Les fondateurs et membres de l'équipe actuelle de gestion de SolarArise – Tanya Singhal, Anil Nayar et James Abraham – sont des experts chevronnés, qui ont réalisé, depuis 2009, un travail de pionnier dans le marché indien de l'énergie solaire. Ils ont co-lancé, entre autre, **la politique solaire indienne, mis en route les innovations techniques dans la branche et mis au point, de même que financé, en leur qualité de précurseur, les grandes centrales solaires.** James Abraham et Tanya Singhal travaillaient auparavant pour le **Boston Consulting Group** ; Anil Nayar était antérieurement Partenaire principal chez **KPMG** au Canada et en Inde. Font partie des autres actionnaires fondateurs de SolarArise deux sociétés de placement de fonds, lancées et gérées par la Banque européenne d'investissement et la Kotak Mahindra Bank.

European Investment Bank

En tant que banque de l'Union européenne, la BEI est la seule banque qui appartient aux États membres de l'UE et qui représente leurs intérêts. À ce sujet, elle travaille en étroite collaboration avec les institutions communautaires, pour mettre en œuvre la politique de l'UE. La BEI est le plus grand émetteur multilatéral d'emprunts et le plus grand bailleur de fonds plurilatéral au monde, attribuant aussi la plupart des financements en matière de climat dans le monde. Plus de 90 pour cent des moyens sont attribués en Europe. En 2017, la banque a renforcé ses opérations de protection de l'environnement, en injectant dans le circuit plus de 19,6 milliards d'EUR. Jusqu'à fin 2017, le groupe BEI a accordé, sous l'égide du *Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS)* 51,3 milliards d'EUR, qui ont été intégrés dans des investissements pour un total de 256,88 milliards d'EUR. Le *Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF)* est un fonds de fonds conseillé par la BEI. Le GEEREF investit dans des capitaux privés et des fonds d'investissements privés spécialisés dans les énergies renouvelables et dans des projets d'efficacité énergétique dans les marchés émergents. Font entre autres partie des investisseurs du GEEREF : L'Union Européenne, L'Allemagne, La Norvège.

kotak Kotak Mahindra Bank

La Kotak Mahindra bank est, avec plus de 1 300 filiales et 33 000 collaborateurs, la quatrième plus grande banque privée d'Inde ; en ce qui concerne la capitalisation boursière, elle occupe la deuxième place. Elle offre une large palette de produits bancaires et de prestations de services financiers pour des entreprises et des clients par l'intermédiaire d'une multiplicité de circuits de distribution et de sociétés filiales, spécialisées dans les secteurs des finances privées, de l'Investment Banking, des assurances et de la gestion de patrimoine. En 2017, elle a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 211 milliards de roupies indiennes (environ 2,6 milliards d'EUR) et un bénéfice net de 34 milliards de roupies indiennes (environ 426 millions d'EUR). Le Core Infrastructure India Fund est un fonds d'investissements privés d'infrastructures axé sur l'Inde et géré par Kotak Mahindra Bank. Le fonds réalise des investissements dans les actifs routiers et de production d'énergie en Inde. Font entre autres partie des investisseurs du CIIF: Japan Bank for International Cooperation, Sumitomo Mitsui Banking Cooperation et Brookfield Asset Management.

Centrale solaire au sol

Telangana I

VUE D'ENSEMBLE

SITE DU PROJET
Telangana, Inde

PERFORMANCE
12 MW

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
9 138 personnes

ÉCONOMIE DE CO_2
8 240 tonnes par an

VOLUME D'INVESTISSEMENT
11,8 millions d'USD

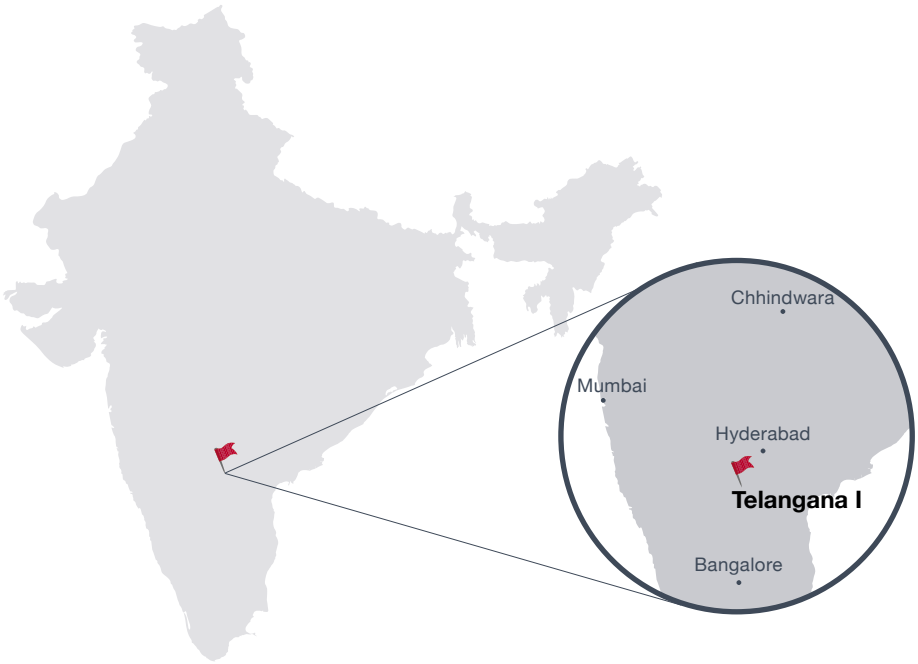

Société de projet à but spécial	Talettutayi Solar Projects Private Limited (« Telangana I »)
Site	• Palwai Village, District de Mahbubnagar, État fédéral de Telangana, Inde • Coordonnées : 16.1530.26° N, 77.7639.79° E
Spécifications techniques	• Taille site du projet : 163 594 m^2 • Rayonnement solaire sur le site du projet : 1 987,7 kWh/m^2/an (SolarGIS) • Connexion réseau : à une sous-station existante de 33 kV TSTRANSCO à Gadwal, installée à 13,5 km • Système de montage fixe, surélevé en biais, avec une technologie photovoltaïque polycristalline • 19 278 modules d'une puissance nominale de 310 Wc et 19 152 modules d'une puissance nominale de 315 Wc
Nouveaux emplois permanents créés	8 dans la centrale
Fournisseurs/fabricants	Modules solaires : Trina Solar (Chine), onduleurs : ABB (Suisse), convertisseurs de tension : Voltamp (Inde), systèmes de montage : Profab (Inde), Metal Kraft (Inde) et Aircon (Inde), système de surveillance : Avana (Inde), câble haute tension : Havells (Inde), câble basse tension : Havells (Inde), conducteur de ligne : Lapp (Allemagne), boîtes de connexion : Statcon (Inde)
Entrepreneur général (EPC)	Sterling and Wilson Pvt. Ltd.
Exploitation et maintenance	Sterling and Wilson Pvt. Ltd.
Ingénieur du prêteur (Lender's Engineer)	Sgurr Energy India
Partie contractante d'achat de courant	Contrat de raccordement au réseau et d'achat de courant avec la Southern Power Distribution Company of Telangana Limited
Solvabilité du collecteur de courant (Credit Rating)	CARE : B+
Spécifications de l'accord d'achat d'électricité	Tarif de rétribution fixe, garanti par la Loi, de INR 6,89 (USD 0,11) par kWh, dans le cadre d'une procédure d'offre lors d'une enchère inversée (Reverse auction). Le tarif a été fixé et approuvé par la Commission nationale de régulation de l'énergie (Telangana State Electricity Regulation Commission) pour une durée de 25 années.
Rendement minimum garanti pour la première année de pleine activité	USD 2,2 millions
Garanties de tiers en plus des garanties conventionnelles du marché et garanties standards des fournisseurs, fabricants et entrepreneurs généraux.	• EPC : Garantie bancaire inconditionnelle, irrévocable (Performance Ratio Guarantee) de l'Union Bank of India, pour une durée de 5 ans. Structurée en tant que CFD (Contract for difference), elle garantit une éventuelle différence de rendement entre la production d'énergie de la centrale conclue contractuellement et la production d'énergie réelle. • Modules solaires : Garantie des prestations de 25 ans de Trina Solar, réassurée par l'intermédiaire d'une assurance souscrite de PowerGuard
Assurances du projet (montant de la couverture)	Assurance industrielle avec couverture tous risques (USD 10,63 millions)
Assureur (part de couverture)	New India Assurance Company (100 %)
Début de l'exploitation commerciale (COD) selon le contrat EPC	En exploitation commerciale depuis juin 2016

Centrale solaire au sol

Telangana II

VUE D'ENSEMBLE

SITE DU PROJET
Telangana, Inde

PERFORMANCE
12 MW

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
9 138 personnes

ÉCONOMIE DE CO_2
8 240 tonnes par an

VOLUME D'INVESTISSEMENT
11,8 millions d'USD

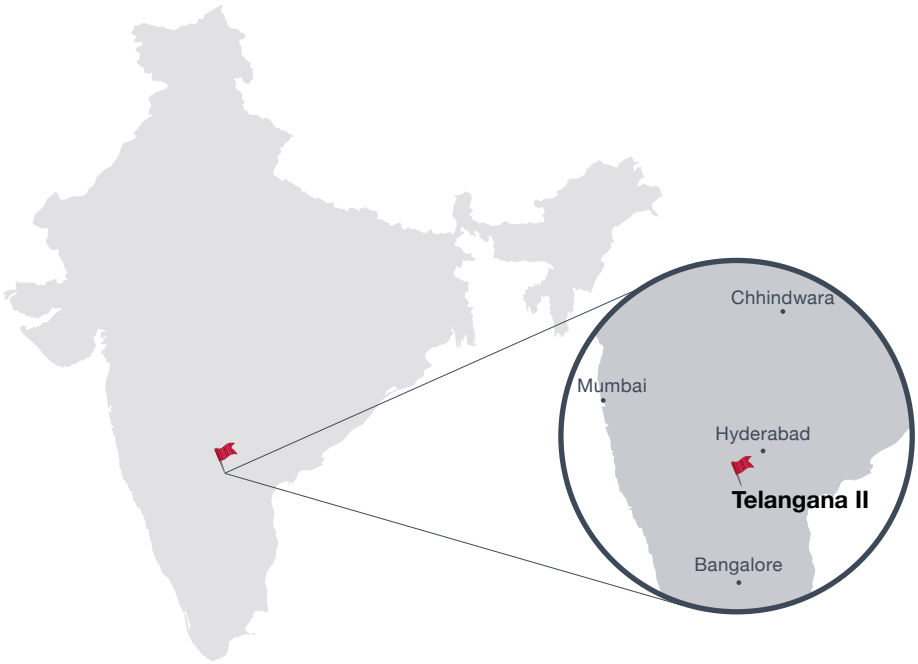

Société de projet à but spécial	Talettutayi Solar Projects Six Private Limited (« Telangana II »)
Site	• Palwai Village, District de Mahbubnagar, État fédéral de Telangana, Inde • Coordonnées : 16.1530.26° N, 77.7639.79° E
Spécifications techniques	• Taille site du projet : 163 594 m^2 • Rayonnement solaire sur le site du projet : 1 987,7 kWh/m^2/an (SolarGIS) • Connexion réseau : à une sous-station existante de 33 kV TSTRANSCO à Gadwal, installée à 13,5 km • Système de montage fixe, surélevé en biais, avec une technologie photovoltaïque polycristalline • 19 278 modules d'une puissance nominale de 310 Wc et 19 152 modules d'une puissance nominale de 315 Wc
Nouveaux emplois permanents créés	8 dans la centrale
Fournisseurs/fabricants	Modules solaires : Trina Solar (Chine), onduleurs : ABB (Suisse), convertisseurs de tension : Voltamp (Inde), systèmes de montage : Profab (Inde), Metal Kraft (Inde) et Aircon (Inde), système de surveillance : Avana (Inde), câble haute tension : Havells (Inde), câble basse tension : Havells (Inde), conducteur de ligne : Lapp (Allemagne), boîtes de connexion : Statcon (Inde)
Entrepreneur général (EPC)	Sterling and Wilson Pvt. Ltd.
Exploitation et maintenance	Sterling and Wilson Pvt. Ltd.
Ingénieur du prêteur (Lender's Engineer)	Sgurr Energy India
Partie contractante d'achat de courant	Contrat de raccordement au réseau et d'achat de courant avec la Southern Power Distribution Company of Telangana Limited
Solvabilité du collecteur de courant (Credit Rating)	CARE : B+
Spécifications de l'accord d'achat d'électricité	Tarif de rétribution fixe, garanti par la Loi, de INR 6,89 (USD 0,11) par kWh, attribué dans le cadre d'une procédure d'offre lors d'une enchère inversée (Reverse auction). Le tarif a été fixé et approuvé par la Commission nationale de régulation de l'énergie (Telangana State Electricity Regulation Commission) pour une durée de 25 années.
Rendement minimum garanti pour la première année de pleine activité	USD 2,2 millions
Garanties de tiers en plus des garanties conventionnelles du marché et garanties standards des fournisseurs, fabricants et entrepreneurs généraux.	• EPC : Garantie bancaire inconditionnelle, irrévocable (Performance Ratio Guarantee) de l'Union Bank of India, pour une durée de 5 ans. Structurée en tant que CFD (Contract for difference), elle garantit une éventuelle différence de rendement entre la production d'énergie de la centrale conclue contractuellement et la production d'énergie réelle. • Modules solaires : Garantie des prestations de 25 ans de Trina Solar, réassurée par l'intermédiaire d'une assurance souscrite de PowerGuard
Assurances du projet (montant de la couverture)	Assurance industrielle avec couverture tous risques (USD 10,63 millions)
Assureur (part de couverture)	New India Assurance Company (100 %)
Début de l'exploitation commerciale (COD) selon le contrat EPC	En exploitation commerciale depuis juin 2016

Centrale solaire au sol

Maharashtra I

VUE D'ENSEMBLE

SITE DU PROJET
Maharashtra, Inde

PERFORMANCE
67,2 MW

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
126 196 personnes

ÉCONOMIE DE CO_2
41 200 tonnes par an

VOLUME D'INVESTISSEMENT
60,3 millions d'USD

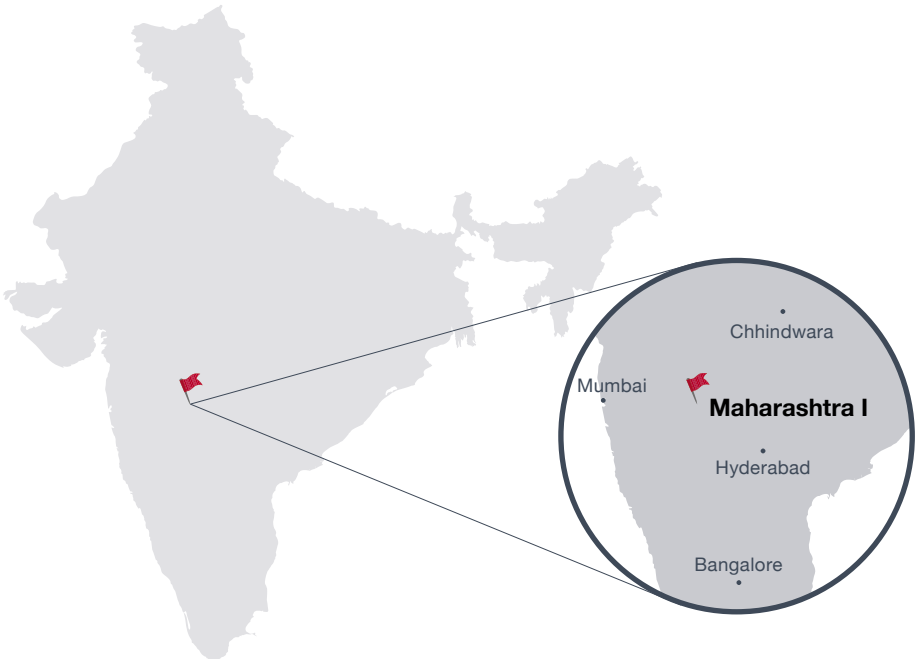

Société de projet à but spécial	Talettutayi Solar Projects Four Private Limited (« Maharashtra I »)
Site	• Chatgaon Village, District de Beed, État fédéral de Maharashtra, Inde • Coordonnées : 18.9616.83° N, 76.2128.49° E
Spécifications techniques	• Taille site du projet : 1 239 654 m^2 • Rayonnement solaire sur le site du projet : 1 954 kWh/m^2/an (SolarGIS) • Connexion réseau : à une sous-station existante de 132 kV MSETCL à Talegaon, installée à 5,5 km • Une partie de la centrale utilise un système de suivi saisonnier ; l'autre partie un système de suivi à axe horizontal, avec respectivement une technologie photovoltaïque polycristalline • 102 241 modules d'une puissance nominale de 325 Wc et 104 774 modules d'une puissance nominale de 320 Wc
Nouveaux emplois permanents créés	94 dans la centrale
Fournisseurs/fabricants	Modules solaires : JA Solar (Chine), onduleurs : Sungrow (Chine), convertisseurs de tension : Sudhir (Inde), transformateur : Voltamp (Inde), suiveur solaire : Arctech Solar (Chine), systèmes de montage : Arctech Solar (Chine), Tata (Inde), système de surveillance : Ashida (Inde), Symatic (Inde), câbles haute tension : Polycab (Inde), câbles basse tension : Polycab (Inde), conducteurs de ligne : Uniflex Cable Unicab (Inde), boîtes de connexion : Trinity Touch (Grande-Bretagne)
Entrepreneur général (EPC)	Tata Power SolarSystems Pvt. Ltd.
Exploitation et maintenance	Tata Power SolarSystems Pvt. Ltd.
Ingénieur du prêteur (Lender's Engineer)	TUV Rheinland (Inde) Pvt. Ltd.
Parties contractantes d'achat de courant	• Contrat d'interconnexion avec la Maharashtra State Electricity Distribution Company Limited • Contrat d'achat d'électricité Solar Energy Corporation of India (SECI)
Solvabilité du collecteur de courant (Credit Rating)	ICRA : AA+
Spécifications de l'accord d'achat d'électricité	Tarif de rétribution fixe, garanti par la Loi, de INR 4,43 (USD 0,07) par kWh, attribué dans le cadre d'une procédure d'offre lors d'une enchère inversée (Reverse auction). Le tarif a été fixé et approuvé par la Commission nationale de régulation de l'énergie (Solar Energy Corporation of India) pour une durée de 25 années.
Rendement minimum garanti pour la première année de pleine activité	USD 5,63 millions
Garanties de tiers en plus des garanties conventionnelles du marché et garanties standards des fournisseurs, fabricants et entrepreneurs généraux.	• EPC : Garantie bancaire inconditionnelle, irrévocable (Performance Ratio Guarantee) de la ANZ Banking Group, pour une durée de 5 ans. Structurée en tant que CFD (Contract for difference), elle garantit une éventuelle différence de rendement entre la production d'énergie de la centrale conclue contractuellement et la production d'énergie réelle. • Modules solaires : Garantie des prestations de 25 ans de JA Solar, réassurée par l'intermédiaire d'une assurance souscrite de PowerGuard
Assurances du projet (montant de la couverture)	Assurance industrielle avec couverture tous risques (USD 61,74 millions)
Assureur (part de couverture)	ICICI Lombard General Insurance Company (100 %)
Début de l'exploitation commerciale (COD) selon le contrat EPC	En exploitation commerciale depuis août 2017

Centrale solaire au sol

Karnataka I

VUE D'ENSEMBLE

SITE DU PROJET
Karnataka, Inde

PERFORMANCE
40,5 MW

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE
72 236 personnes

ÉCONOMIE DE CO_2
24 720 tonnes par an

VOLUME D'INVESTISSEMENT
35 millions d'USD

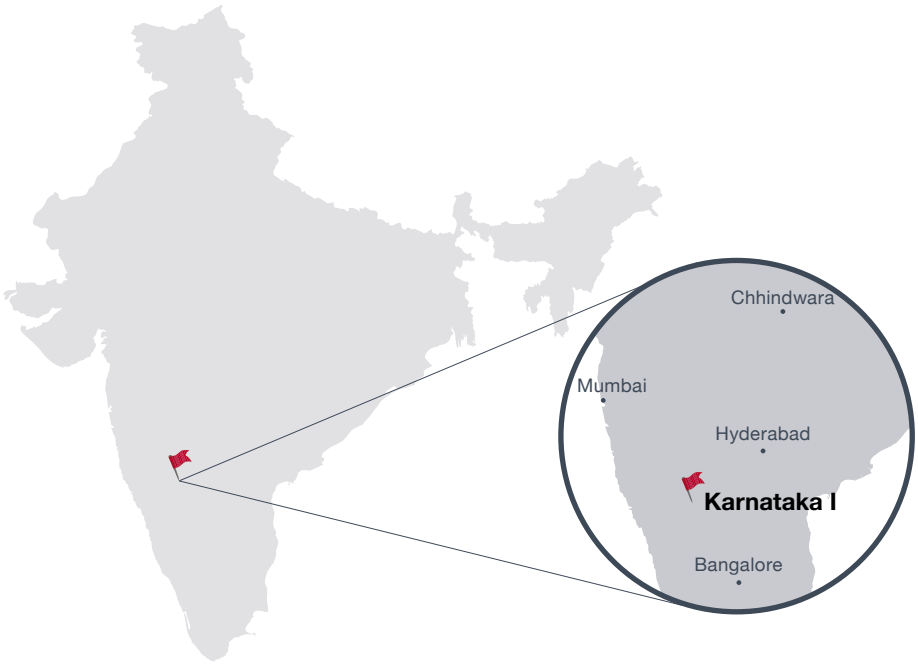

Société de projet à but spécial	Talettutayi Solar Projects Four Private Limited (« Karnataka I »)
Site	• Chikkoppa Village, District de Koppal, État fédéral de Karnataka, Inde • Coordonnées : 15.6520.16° N, 75.9924.84° E
Spécifications techniques	• Taille site du projet : 721 049 m^2 • Rayonnement solaire sur le site du projet : 1 973,7 kWh/m^2/an (SolarGIS) • Connexion réseau : à une sous-station existante de 110 kV KPTCL à Yelburga, installée à 5,5 km • Système de montage fixe, surélevé en biais, avec une technologie photovoltaïque polycristalline • 62 360 modules d'une puissance nominale de 325 Wc et 62 720 modules d'une puissance nominale de 320 Wc
Nouveaux emplois permanents créés	32 dans la centrale
Fournisseurs/fabricants	Modules solaires : JA Solar (Chine), onduleurs : Sungrow (Chine), convertisseurs de tension : Sudhir (Inde), transformateur : Raychem (Inde), systèmes de montage : NewSol AG (Suisse), système de surveillance : ERL (Inde), Techno Craft (Inde), câbles haute tension : Polycab (Inde), câbles basse tension : Polycab (Inde), conducteurs de ligne : Lapp (Allemagne), boîtes de connexion : Trinity Touch (Grande-Bretagne)
Entrepreneur général (EPC)	Juwi India Renewable Energies Pvt. Ltd.
Exploitation et maintenance	Juwi India Renewable Energies Pvt. Ltd.
Ingénieur du prêteur (Lender's Engineer)	TUV Rheinland (Inde) Pvt. Ltd.
Parties contractantes d'achat de courant	• Contrat d'interconnexion avec la Karnataka Power Transmission Corporation • Contrat d'achat d'électricité avec la Solar Energy Corporation of India (SECI)
Solvabilité du collecteur de courant (Credit Rating)	ICRA : AA+
Spécifications de l'accord d'achat d'électricité	Tarif de rétribution fixe, garanti par la Loi, de INR 4,43 (USD 0,07) par kWh, attribué dans le cadre d'une procédure d'offre lors d'une enchère inversée (Reverse auction). Le tarif a été fixé et approuvé par la Commission nationale de régulation de l'énergie (Solar Energy Corporation of India) pour une durée de 25 années.
Rendement minimum garanti pour la première année de pleine activité	USD 5,63 millions
Garanties de tiers en plus des garanties conventionnelles du marché et garanties standards des fournisseurs, fabricants et entrepreneurs généraux.	• EPC : Garantie bancaire inconditionnelle, irrévocable (Performance Ratio Guarantee) de la ANZ Banking Group, pour une durée de 5 ans. Structurée en tant que CFD (Contract for difference), elle garantit une éventuelle différence de rendement entre la production d'énergie de la centrale conclue contractuellement et la production d'énergie réelle. • Modules solaires : Garantie des prestations de 25 ans de JA Solar, réassurée par l'intermédiaire d'une assurance souscrite de PowerGuard
Assurances du projet (montant de la couverture)	Assurance industrielle avec couverture tous risques (USD 33,35 millions)
Assureur (part de couverture)	ICICI Lombard General Insurance Company (100 %)
Début de l'exploitation commerciale (COD) selon le contrat EPC	En exploitation commerciale depuis janvier 2018

Remarques importantes : La présente traduction française ne constitue qu'un document de lecture non contraignant. Seule la version originale anglaise fait foi. Les informations contenues dans le présent rapport sont confidentielles et sont destinées à l'usage exclusif du destinataire. Elles ne peuvent être reproduites, distribuées ou être utilisées à d'autres fins. Le présent rapport contient des déclarations se référant à l'avenir et qui concernent le développement et les revenus de capitaux de sociétés d'infrastructure, dans lesquelles ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH est directement ou indirectement intéressé ou est financé par ces dernières. Ces déclarations sont fondées sur des plans, estimations, prévisions et attentes actuels du gestionnaire des sociétés d'infrastructure. Ce rapport contient également un résumé des investissements planifiés, réalisés et/ou conclus par ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH et qui reposent sur des accords contractuels et/ou précontractuels et/ou qui sont – dans des cas particuliers – dans l'attente de l'approbation des autorités. Les informations figurant dans le présent rapport ont été établies selon les meilleures informations disponibles et peuvent à tout moment être modifiées sans avertissement préalable. La dernière version du rapport date du 5 octobre 2018. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'actualité des informations à une autre période. La présente information publicitaire ne contient pas toutes les indications nécessaires à une décision d'investissement. Seuls les documents de vente y compris les éventuels addenda avec les opportunités et risques y étant décrits et qui sont gratuitement mis à disposition par ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH, à l'adresse Hanauer Landstraße 291 b, 60314 Francfort-sur-le-Main, doivent être pris en considération en ce qui concerne les participations respectives. L'offre de la participation tacite à la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH n'est pas soumise à une obligation de prospectus. Un risque d'insolvabilité de la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH existe dans l'éventualité où cette société n'est pas en mesure de générer durablement des bénéfices suffisants. Cela peut donc entraîner une perte partielle ou intégrale des investissements plus d'éventuels agios et distributions dues. En cas de financement extérieur de la participation, le patrimoine restant de l'investisseur peut être menacé. Les bénéfices obtenus dans le passé ne constituent pas une garantie et ne sont pas un indicateur des résultats futurs. Il n'existe aucune certitude quant au fait que les pays, marchés et secteurs concernés se développent comme prévu et, à l'échelle de la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH, que les rendements prévus soient générés.

Avertissement : Ce document en langue française est une traduction libre du document original en langue anglaise et est fournie à titre d'information seulement. Bien que les meilleurs efforts aient été faits pour s'assurer que cette traduction soit fidèle à tous égards, au cas où il existerait une quelconque différence entre le document original en langue anglaise et la traduction en langue française, le document original en langue anglaise est le document de référence et prévaut. Les investisseurs potentiels sont avertis et reconnaissent que (i) ce document n'a pas été et ne sera pas soumis à l'approbation de l'autorité des marchés financiers (AMF) et que (ii) l'AMF n'a pas été notifiée de l'intention de la ThomasLloyd Cleantech Infrastructure Holding GmbH de commercialiser la participation tacite en France et n'a pas accordé d'autorisation de commercialisation à ce titre. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être considérées comme constituant une offre ou d'une sollicitation d'achat, de vente ou de distribution de quelque manière que ce soit des produits d'investissements auxquels il y est fait référence.